

# LE RETABLE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DES-ANGES AU MONASTÈRE DES AUGUSTINES DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

TOME 2

Historiographie



## HISTORIOGRAPHIE (ou revue des sources archivistiques et bibliographiques)

### Le retable et son architecture en cinq temps : 1671-1673, 1697, 1769-1770, 1892 et 1982-1985

**Note de M.B. :** Dans les textes des auteurs, il n'est pas toujours aisé de départager une période d'une autre et, par conséquent, de mettre le commentaire ou l'information à la bonne place. À moins d'indication contraire, les citations sont tirées de documents conservés aux Archives des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec. Certaines références ont été simplifiées ou données en abrégé. Les gras sont de l'auteur.

### REMARQUES GÉNÉRALES

« **L'art récollet** La dichotomie qu'on observe au monastère de l'Hôpital Général reflète généralement bien l'essence de l'art et de l'architecture des Récollets. À l'instar du monastère des Récollets de Sézanne – l'équivalent français de la chapelle de l'Hôpital Général où, à la même époque, le frère Luc a réalisé des tableaux – le monastère québécois possède une silhouette trapue et l'intérieur de son église est « aussi simple que celui d'une grange mais tempéré par la présence d'un magnifique **retable** avec tableaux ». L'essentiel de l'apport artistique de l'ensemble conventuel réside dans le **retable**, où figure un grand tableau d'autel. Si le **retable** de Notre-Dame-des-Anges n'existe plus dans son strict état d'origine, ayant été transformé par Pierre Émond en 1769, on peut avoir une idée précise de son état premier en se référant aux images des deux autres monastères récollets québécois disparus, celui de la place d'Armes à Québec et celui de Montréal, tous deux construits à la fin du 17<sup>e</sup> siècle. En plus d'une parenté formelle, on y retrouve la même ordonnance et des chapelles latérales semblables. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 81).

« **a) Le retable** Les **retables** récollets du 17<sup>e</sup> siècle, tant en France qu'en Nouvelle-France, sont encore très attachés à la tradition des triptyques du Moyen Âge, époque de saint François. [...] L'architecture du **retable** sert efficacement d'écrin aux tableaux religieux, points de convergence absolus de la composition. Le **retable** récollet adopte toutefois un vocabulaire classique très délicat, un peu archaïque, se rapprochant davantage des compositions de la Renaissance que de celles du baroque.

Même modifié en 1769, on se rend bien compte que le **retable** de l'église Notre-Dame-des-Anges n'a rien perdu de son caractère récollet. Qui plus est, avec l'intégration de la plupart des éléments sculptés anciens à une composition générale plus ample, le **retable** n'a jamais été aussi semblable qu'à celui de Sézanne, par exemple, qui n'a jamais été modifié. L'ajout par les Augustines d'un nouveau couronnement cintré et d'un **Père éternel**<sup>22</sup> n'a pas dénaturé le **retable** récollet mais lui a ajouté un caractère nettement plus baroque, renforcé surtout par l'élargissement du cintre en 1769 et l'ajout d'une **gloire** en 1892. Ce nouveau caractère n'est pas étranger à certaines réalisations plus monumentales du frère Luc dans des églises de sa communauté. L'église Notre-Dame-des-Anges occupe à cet égard une place de premier plan dans le patrimoine récollet français. Puissant et concret symbole de l'établissement de la foi en Nouvelle-France, le **retable** de l'église a donné naissance à une tradition locale, notamment dans les autres églises des Récollets au

pays. À ce chapitre, il est intéressant de constater qu'après avoir servi de modèle, le **retable** de Notre-Dame-des-Anges a par la suite profité des fruits de son rayonnement. En effet, il semble indéniable que Pierre Émond se soit inspiré du retable de la seconde église des Récollets pour la réfection de celui de Notre-Dame-des-Anges en 1769. » 22. La figure du **Père éternel** daterait vraisemblablement de 1697, année où les Augustines restaurent leur maître-autel partiellement dépouillé de ses ornements depuis le départ des Récollets. Quand les *Annales* de cette année-là signalent qu'on refait le « ceintre du Retable », on peut penser qu'il s'agit non seulement de celui où se trouve le **Père éternel**, mais aussi de toute la partie supérieure du **retable** alors ouverte pour laisser passer le chant des Récollets. (TRÉPANIÉ 2002, p. 81-82).

**b) Le frère Luc** À Notre-Dame-des-Anges, la production artistique récollette ne se limite pas seulement à l'architecture intérieure. On y trouve d'autres manifestations tout aussi originales dont celle, réputée, du frère Luc. Claude François dit le frère Luc (1614-1685), figure emblématique de la présence de l'art français en Amérique au Grand Siècle, occupe une place fondamentale dans le patrimoine artistique de l'Hôpital Général. Son **Assomption de la Vierge** en compagnie d'anges constitue en effet le vestige le plus précieux de l'époque des Récollets. Il s'agirait du premier tableau peint par l'artiste au Canada car il le destinait à l'église de sa communauté. De plus, c'est aujourd'hui le seul tableau du frère Luc qui occupe encore son emplacement d'origine<sup>23</sup>. Contrairement à ce que laissent croire les écrits de Gérard Morisset, rien ne prouve que le frère Luc aurait agi comme architecte à quelque moment que ce soit de sa carrière de peintre<sup>24</sup>. Comme beaucoup de Récollets engagés dans l'établissement de nouveaux monastères, il avait une connaissance certaine des traditions architecturales de son ordre, mais il serait trop facile de lui attribuer aussi rapidement les plans d'une église ou d'un monastère en particulier.

Au monastère de l'Hôpital Général, c'est le style austère de l'art récollet qui domine, comme en témoigne la **murale** découverte en 1982 au revers du mur du retable, à l'emplacement de l'ancien chœur des Récollets. Cette murale, qui remonterait aux environs de 1679, représente un thème particulièrement important de l'iconographie franciscaine, soit les instruments de la Passion du Christ (bourse de Judas, colonne de flagellation, la lance, l'éponge, l'échelle, le marteau et les pinces) avec l'inscription « Point de salut sans croix ». » 23. Le tableau, qui a connu de nombreux repeints et une restauration entre 1983 et 1985, a conservé vraisemblablement son encadrement à oreille d'origine. Il aurait été doré une première fois à l'instigation de Mgr de Saint-Vallier. Selon les *Annales* de 1724, l'évêque « fit dorer le cadre du maître autel qui n'était que noirci ». *Annales* (1709-1729), p. 47. 24. La seule citation d'un document historique qui permettait à Gérard Morisset d'attribuer au frère Luc une production architecturale (en l'occurrence ici, la construction du Séminaire de Québec), tirée d'une lettre de Frontenac à la Cour de Versailles, n'est pas fidèle au texte originel ». MORISSET 1944, p. 73 ; Auguste Gosselin, *Le vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec*, Québec, Dussault & Proulx, 1901, p. 187. (TRÉPANIÉ 2002, p. 84-85).

« Le profond respect que vouent les Augustines à leurs prédécesseurs a favorisé le développement harmonieux de l'architecture conventuelle. Le cas de l'église est particulièrement éloquent. Même pour l'importante réfection du sanctuaire, en 1769, les interventions sur le bâtiment sont toujours effectuées dans l'esprit initial et, dans bien des cas, on veille à remplacer à l'identique les éléments non récupérables. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 89).

« Comme l'avaient fait avant elles les Récollets, les Augustines poursuivent l'embellissement du couvent et de l'église. Le décor de tradition récollette, dont témoigne encore le **retable** de l'église avec son **tableau** peint par le frère Luc, s'est enrichi au fil des

ans de nouveaux éléments sculptés et peints, toujours réalisés dans un esprit de continuité. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 55).

## CHRONOLOGIE

**1620-1621**, « L'église ne comporte qu'un seul niveau. Cependant, il est possible que la sacristie ait pu accueillir un étage. En effet, le mur de **retable** montre que des ouvertures y ont déjà été pratiquées. Dans ce cas, il faut admettre l'hypothèse que l'ensemble de cette structure soit la même que celle de l'église de 1621. » (BGLA 2018, p. 23).

**1671-1673**, « Comme en témoignent les *Annales* et comme l'a confirmé le chantier de restauration de 1982, le premier décor de l'église était formé **d'un retable principal encadré de deux autels latéraux**. On sait d'ailleurs avec certitude que, à l'arrivée des Augustines en 1693, le décor intérieur comprenait « un **retable** tout nud (...) si vieux et si mauvais, qu'ils [les Récollets] ne daignèrent pas le défaire pour l'emporter<sup>5</sup> » et qu'il n'y avait pas d'autre tableau que celui du **retable**. Cependant, du temps des Récollets, l'église comptait plus d'un tableau du frère Luc. Dans sa description de l'œuvre canadienne du religieux, en 1691, Chrestien Le Clercq signale « **le tableau du grand autel** » (L'Assomption de la Vierge accompagnée d'anges) de Notre-Dame-des-Anges mais aussi celui « de la chapelle<sup>6</sup> ». D'autres petits tableaux du frère Luc ont pu orner les autels latéraux tout comme les murs du monastère, mais les Récollets ont dû les emporter<sup>7</sup>. Le **retable d'origine n'était vraisemblablement formé que de deux colonnes sculptées supportant un simple entablement sans autre couronnement**<sup>8</sup>. Quant aux murs de l'église, s'ils comportaient des lambris de bois, les Récollets les ont emportés car l'acte d'achat ne fait mention de murs lambrissés que dans le réfectoire et le **chœur** des Récollets. Avec le **couronnement du retable (le cintre)**, le lambrissage sera, en 1697, la première réalisation des religieuses dans leur nouvelle église. [...] Avant 1769, l'église comptait quatre autels latéraux, deux de chaque côté du maître-autel et deux de chaque côté de la nef, soit Notre-Dame-de-Pitié du côté de l'évangile et Saint-François-d'Assise du côté de l'épître. On ne connaît pas l'auteur des plans de l'église des Récollets. Gérard Morisset les attribue au frère Luc, mais il n'existe aucune preuve selon laquelle ce dernier aurait, à un moment ou l'autre de sa carrière, participé à la conception architecturale. Ce dont on peut toutefois être sûr, c'est que les Récollets ont dessiné eux-mêmes leur église et qu'ils en ont supervisé l'édification conformément aux traditions constructives de leur ordre. » 5. *Annales*, vol. I, [1697], p. 72. 6. Il s'agit vraisemblablement de la chapelle en rond-point construite en 1678 et probablement destinée aux congréganistes du tiers ordre de Saint-François. Un **tableau de saint François** aurait été ici tout à fait approprié. 7. Dans ses écrits, Gérard Morisset a évoqué la possibilité que l'Hôpital Général ait conservé un second tableau du frère Luc qui se trouverait aujourd'hui à la basilique Notre-Dame de Montréal. Cette hypothèse ne repose sur aucun fondement sérieux. 8. C'est en 1697 que les Augustines font réaliser le « ceintre du Retable » au centre duquel figure le **Père éternel**. (TRÉPANIÉ 2002, p. 9).

**Ajout de M.B.** : Voir aussi l'article MORISSET 1934 : « Parmi les six Récollets, il y a, on l'a vu, un architecte [le Frère Luc] ; il y a aussi un homme fort expérimenté dans l'art de la construction, le Frère Anselme Bardou. L'un et l'autre sont-ils les auteurs du second couvent des Récollets ? Aucun document ne l'affirme avec précision. J'imagine le Père [Germain] Allard confiant à son « très cher frère Luc » le soin de concevoir le plan de l'édifice projeté et donnant la direction de l'ouvrage au Frère Anselme Bardou, contre-maître plein de ressources et d'expérience ».

Par ailleurs, sur le tableau de *Saint François d'Assise*, voir l'historique de notre fiche technique.

Voir aussi courriel de Denis Robitaille, 15 octobre 2020 :

« Les Récollets qui arrivent à Québec sont : Les pères Germain Allart, Gabriel de la Ribourde, Simple Landon et Hilarion Guénin ainsi que le frère Anselme Bardou et le diacre frère Luc François. Allart est le provincial. Il retourne en France dès que les Récollets sont installés. Il semble que Bardou et François s'investirent dans la construction. Anselme Bardou, 43 ans en 1670. « Durant son séjour à Québec, Anselme Bardou s'emploie assidument aux travaux de reconstruction que les Récollets font effectuer à Notre-Dame-des-Anges. Aussi bien, lui reconnaît-on une compétence d'« architecte », ainsi qu'on le dira plus tard. » Luc François, il a 56 ans en 1670. La notice reprend celle que Gérard Morisset a rédigé pour le DBC. Après avoir évoqué la première messe à l'église, l'auteur y mentionne: « Cette chapelle – la plus ancienne du Canada – existe encore ; c'est la chapelle de l'Hôpital général. Le frère Luc en a donné les plans et en a dessiné le retable tel qu'il est aujourd'hui ; il a même peint *l'Assomption* qui orne ce retable à la récollette, le premier de l'école canadienne. Le frère Luc s'y montre adroit dans la composition de l'ensemble et dans la mouluration des éléments. » L'auteur mentionne ensuite d'autres retables qu'il aurait dessinés en France ». (Odoric JOUVE et Archange GOUBOUT, avec la collaboration de Hervé BLAIS et René BACON, *Dictionnaire biographique des Récollets missionnaires en Nouvelle-France*, Montréal, Bellarmin, 1996, 903 p.)

« D'autres modifications importantes (relevées par Gingras en 1980) à l'église, antérieures à l'occupation par les Augustines (1693), correspondent fort probablement au gros chantier de 1670-1673 lors du retour des Récollets: Lucarnes, fenestration, modifications au **retable**, fenestration, entre autres. » (BGLA 2018, p. 11).

« Les travaux d'analyse de la charpente de toiture démontrent aussi que d'importantes modifications ont été apportées à différentes époques au mur de **retable**, ainsi qu'à la maçonnerie de l'église. Il est possible que ces modifications représentent les travaux entrepris entre 1670 et 1673. » (BGLA 2018, p. 40).

**1673 et 1697**, « Quant au **retable**, il était sans nul doute plus compact que celui d'aujourd'hui car les autels latéraux réduisaient considérablement l'espace central. Probablement de composition tripartite, conformément à la tradition récollette, le **retable** avait déjà pour point central l'actuel tableau de **l'Assomption de la Vierge**. Les deux petits tableaux qui devaient encadrer cette œuvre ont été vraisemblablement emportés par les Récollets, car les Augustines s'empressent dès 1697 d'en acquérir deux autres « qui sont aux côtés du même **Retable**, l'un de **St Augustin** et l'autre de **Ste Magdeleine** ». C'est probablement de l'absence de tableaux latéraux – et non pas de la peinture centrale - dont parle l'annaliste de la communauté dans sa description : (...) car il faut savoir que les Pères Récollets avoient tout emporté et n'avoient laissé que le **retable** tout nud sans tableau ni tabernacle et sans doute parce qu'il leur paroissoit si vieux et si mauvais qu'ils ne daignèrent pas le défaire pour l'emporter<sup>9</sup>. En considérant les modèles courants de retables récollets et en supposant que le sommet du mur du retable ait été ouvert sur le **chœur** des Récollets, il est improbable que le **Père éternel** ait fait partie du décor initial de l'église

Notre-Dame-des-Anges, d'autant que les documents historiques nous incitent à le dater de 1697. » 9. *Annales*, vol. I, [1697], p. 71-72 (TRÉPANIÉ 2002, p. 68).

**1678-1679, Note M.B. sur le chœur des Récollets** : Luc Noppen semble avoir été l'un des premiers, avec Jean Bélisle, à formuler cette hypothèse de la présence d'un **chœur au-dessus du retable** des anciennes églises des Récollets à la basse et à la haute-ville :

« Le dessin de Short représente une fausse cloison qui sépare l'église de l'arrière-chœur. Y avait-il là un chœur des religieux ou tout simplement un réduit utilisé comme sacristie ? Fort probablement les deux, comme en témoignent des documents anciens. En effet, lorsque les Récollets quittent en 1692 leur résidence près de la rivière Saint-Charles, le contrat d'échange nous renseigne sur une disposition similaire : les bâtiments dud. couvent consistant en une église avec une chapelle & sacristie derrière l'autel & un chapitre, un cœur au dessus<sup>17</sup>. L'église de la résidence Notre-Dame-des-Anges construite après 1680 aurait donc eu un plan semblable à celui que nous retrouvons pour l'église de la haute-ville après 1692, du moins en ce qui a trait à la présence d'une chapelle et d'une sacristie derrière le **retable**. Une autre mention, relevée sur un plan de ce nouvel établissement, nous réfère à un « cœur pour chanter l'office [...] pardessus la sacristie<sup>18</sup> », en arrière du **retable**. Cette disposition particulière explique l'allongement du chœur relevé dans les plans de la ville de Québec. Tout en conservant une unité architecturale à l'édifice, l'intégration d'une sacristie à l'arrière permet parfois de dégager un « cœur à chanter » à l'étage, qui doit naturellement faire partie de l'espace du sanctuaire. » (17. Contrat cité par BÉLISLE 1974, p. 87, [inaccessible](#) ; 18. *Ibid.*, p. 87 dans NOPPEN 1977, p. 49-50).

« Pour les Récollets, le chœur constitue une composante particulièrement importante. [...] Placé à l'arrière du sanctuaire, souvent même au-dessus de la sacristie, il est réservé au chant des offices religieux. [...] Cette fonction donnée au chœur des Récollets exige certains aménagements particuliers. Ainsi, la partie supérieure du mur du **retable** est souvent laissée ouverte afin que la musique chantée puisse être entendue dans l'église. Comme le fait remarquer Marc Grignon dans son étude sur le monastère des Récollets de la Haute-Ville, la gravure de Richard Short (1759) montrant l'intérieur de l'église permet d'apercevoir pareil type d'ouverture au-dessus du retable. La présence d'un chœur à l'arrière du mur du **retable** explique en outre le fond plat caractéristique du sanctuaire des églises récollettes, lequel est à l'origine du « plan à la récollette », l'un des deux modèles (l'autre étant le plan jésuite) qui ont prévalu pendant toute l'époque de la Nouvelle-France. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 64).

« Comparativement à celui du monastère de la place d'Armes, comment le chœur des Récollets de Notre-Dame-des-Anges s'ouvrait-il sur l'église ? Y était-il aussi largement ouvert, à la partie supérieure du retable, ou avait-on recours à un autre type d'ouvertures ? En 1982, la restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges a permis de dégager, le temps des travaux, le mur du retable en colombage pierrotté. Y apparaissent clairement trois étages d'égale hauteur, chacun percé d'ouvertures latérales, rectangulaires au rez-de-chaussée et cintrées aux étages. Les deux premiers niveaux horizontaux correspondent exactement au plancher du chœur et à la corniche de la voûte. Les deux ouvertures rectangulaires du rez-de-chaussée, les deux portes actuelles de la sacristie, ont peut-être été percées seulement en 1769 au moment de la réfection du **retable** ; c'est à cette occasion qu'on a dû obstruer les portes cintrées des étages. Chacune de ces ouvertures donnait sur

un petit réduit situé à l'arrière du mur des autels latéraux (eux aussi démolis en 1769) qui s'élevaient vraisemblablement jusqu'à la voûte de l'église. Ces réduits logeaient peut-être des escaliers, mais il est plus probable qu'ils étaient ouverts sur le sanctuaire (comme on peut le voir à l'église de la place d'Armes) pour que les voix des chantres récollets parviennent dans l'église. Mais, la partie supérieure du mur du **retable** était-elle aussi ouverte ? Si on observe attentivement les colombages au centre des deux niveaux supérieurs, on s'aperçoit qu'ils sont différents des autres, les seuls à être très rapprochés et à ne pas être alignés sur ceux des niveaux inférieurs. Peut-être avons-nous là un élément qui suggère que cette partie du mur a pu être ouverte au temps des Récollets et murée ultérieurement, peut-être même dès 1697, lorsque les religieuses « accommodèrent leur Eglise », faisant faire le « ceintre du **retable** » et vraisemblablement aussi la figure de **Père éternel** qui en marque le couronnement<sup>7</sup>. Sur le plan d'architecture de 1708 montrant l'étage du monastère et dont on a reconnu la grande exactitude, il n'y a pas d'ouvertures dans l'espace de l'« ancien chœur des Récollets. » 7. *Annales*, vol. I, [1697], p. 71-72. (TRÉPANIÉ 2002, p. 66-67).

« Les marques laissées à différentes époques sur le mur de colombage pierrotté nous informent aussi sur de nombreux détails de l'aspect initial de l'église. À l'arrière du mur du **retable**, on a découvert la **murale peinte** qui décorait le **chœur**. Les instruments de la Passion, élément dévotionnel important de la famille franciscaine, y apparaissent accompagnés de l'inscription « **Point de salut sans croix** ». La présence d'ouvertures cintrées au troisième niveau du mur en colombage nous laisse supposer que le plafond du chœur était aussi élevé que celui de l'église et que le chœur aurait même pu comporter des tribunes. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 68).

« Lorsqu'on a dégagé le mur en colombage du retable en 1982, on a constaté la présence de trois niveaux d'ouvertures aux extrémités latérales. Ces ouvertures datent sans doute de 1679. Camouflées par les autels latéraux, elles permettaient d'accéder à la sacristie du rez-de-chaussée et d'ouvrir sur le sanctuaire le **chœur** des Récollets situé au-dessus de la sacristie. Les deux niveaux supérieurs d'ouvertures laissent présumer que le chœur des Récollets a pu s'élever sur deux étages et compter des tribunes latérales. C'est aussi à l'occasion des travaux de 1982 qu'on a mis au jour la **peinture murale** qui ornait la paroi orientale du chœur au temps des Récollets. » TRÉPANIÉ 2002, p. 10-11 ; voir aussi BGLA 2017, p. 12 et BGLA 2018, p. 41).

« La chapelle en rond-point, annexée au mur sud de l'église, est construite par les Récollets en 1678 : « L'année susdite 1678, on ajouta une tres belle Chapelle en rond-point à nostre Eglise de Nostre-Dame-des-Anges, & l'année suivante une grande Sacristie par le bas, & un **Chœur au dessus** pour chanter l'Office Divin<sup>12</sup>. » Les Récollets destinent vraisemblablement cette chapelle latérale aux congréganistes du tiers ordre<sup>13</sup>. » 12. LE CLERCQ 1691, p. 128. 13. Il est courant, dans les couvents récollets de France, de réserver au tiers ordre la plus grande des chapelles latérales de l'église. (TRÉPANIÉ 2002, p. 10-11).

« Dans les églises récollettes, la sacristie, placée derrière le maître-autel, est surmontée d'une tribune ou **chœur** des chantres où se trouve également l'orgue. Un plan de 1692 de l'église des Récollets de Québec est conservé dans les archives de Versailles ; on y constate cette même disposition. Sur le document figure l'indication : Le cœur pour chanter l'office

est par dessus [*sic*, « pardessus »] la sacristie. » (GALLAT-MORIN 2018, p. 381. Ce plan est reproduit dans NOPPEN 1979, p. 223)

« Derrière l'autel [église de la haute-ville], on trouve au rez-de-chaussée la sacristie et à l'étage, dans le même carré, le **chœur** des Récollets discrètement ouvert par deux ouvertures latérales sur le chœur et la nef, d'où s'entendent l'orgue et le chant des frères ». (DUFAUX et LACHANCE 2018, p. 455).

« Donc, la dimension totale de la grande sacristie surmontée d'un **chœur** correspondrait au mur retable en colombage pierroté jusqu'au mur supposé de l'abside de l'église : 17 569 mm (54,09 pieds français) sur 9, 389 m (28,90 pieds français). [...] Au temps des Récollets : sacristie au rez-de-chaussée, **chœur** sur deux étages ; Au temps des Augustines : Selon plan 1708 (figure 19, p. 59) (à l'étage) : l'ancien **chœur** des Récollets » (BGLA 2018, p. 52 et 53).

« Enfin, le mur du **retable** se situe, à peu de pouces près, au centre du troisième tiers bleu, probablement contraint par l'entrait d'une ferme de la charpente auquel il doit s'arrimer. Ce mur divise ainsi le sanctuaire et la sacristie (et son **chœur** au-dessus) des Récollets en deux parties presque similaires, lesquelles couvriraient vraisemblablement l'ensemble du dernier tiers (le carré bleu). » (QUIRION 2020, p. 5).

« Après l'érection de l'église, le mur du **retable** aurait été construit pour séparer le sanctuaire et la sacristie à l'époque des Récollets, et l'étage du dessus aurait été le chœur des Récollets, ouvert vraisemblablement sur la nef de l'église (voir image 36, Modélisation du mur de colombage du **retable** de l'église de Notre-Dame-des-Anges, vue par la porte principale de l'église). Cette information est documentée dans les écrits de Chrestien Le Clercq, Le Premier établissement de la Foy, en 1691 [...] L'auteur ne dit pas s'il y avait déjà une sacristie et un petit **chœur** au-dessus avant 1679, qui auraient alors été agrandis vers l'ouest en 1679. Quoiqu'il en soit, la modélisation montre que cet espace, bien qu'étroit, était bel et bien disponible. Plus tard, en 1693, la fonction de cet espace est encore une fois mentionnée dans le contrat de donation par Monseigneur de Saint-Vallier aux pauvres de l'Hôpital général, mais avec un ajout important. Il y aurait alors eu un chapitre derrière l'autel, en plus de la sacristie et du **chœur** [...] La raison pour laquelle les Récollets auraient construit un tel mur en colombage pour simplement séparer l'espace de la sacristie peut aussi s'expliquer. Tout d'abord, comme nous l'a fait remarquer un collègue, l'hiver on ne chauffait d'abord que les sacristies dans les églises à cette époque. Il fallait donc un mur capable de contenir un tant soit peu la chaleur dégagée par un poêle dans la sacristie et les charpentes en colombage étaient communes à cette époque. [...] Nous savons qu'une telle structure a entre autres été utilisée pour construire l'aile de Frontenac du couvent des Récollets en 1677. Et opter pour une telle charpente au lieu d'un mur de maçonnerie, comme le sont les murs extérieurs de l'église, tient peut-être à deux arguments : d'abord le coût de sa construction, mais peut-être aussi pour une raison très pratique, c'est que ce mur sert de support au **retable**, d'où la nécessité d'avoir un bon font [*sic*] de clouage en bois pour pouvoir y fixer les nombreuses boiseries. Pour ce qui est des ouvertures du niveau A permettant d'accéder à la sacristie, il semble qu'elles aussi auraient été agrandies par le haut, et possiblement aussi en largeur si on se fie à l'alignement des poteaux situés juste au-dessus. Cette transformation serait survenue à la suite de l'affaissement du mur de **retable**, comme le laissent entrevoir les découpes présentes dans la pièce horizontale BB1.



Du côté droit, cette poutre a été largement entaillée en raison de son affaissement, alors que du côté gauche une section importante de la pièce BB1 a dû être remplacée par une nouvelle pièce horizontale BB au-dessus de la porte. Ces deux ouvertures auraient ainsi été dissimulées par des réduits qui se trouvaient derrière les autels latéraux, lesquels auraient été détruits en 1769 selon ce que nous apprend l'auteure des annales des Augustines de l'Hôpital général [...] Cette configuration ressemble particulièrement à ce qui se fera dans les églises des monastères de la haute-ville de Québec et de Montréal, à la différence qu'à l'église de Notre-Dame-des-Anges le sanctuaire aurait été « extrêmement étroit ». À en juger par les ouvertures du **retable** menant à la sacristie, nous avons déterminé que le sanctuaire ne devait pas faire plus de 12 pieds français de largeur, soit pas plus de 4 mètres (13 pi anglais), ce qui aurait effectivement été étroit. Les passages latéraux auraient eu chacun environ 6 pieds français de largeur, soit près de 2 mètres (77 po anglais). Rien toutefois ne permet d'affirmer que ces réduits avaient été construits à l'époque des Récollets. Comment expliquer alors la présence des deux petites fenêtres situées au niveau B (voir image 35) dans ces réduits? En effet, le fait que leur construction semble contemporaine du mur de colombage et qu'elles ont souffert de l'affaissement de la structure nous porte à croire que ces fenêtres seraient les deux seules ouvertures d'origine. Sur une photo datée du 8 décembre 1982 (no 443, « Ancienne ouverture (fenêtre) du côté sud dans le pan-de-bois »), on peut bien voir l'une d'entre elles (voir photo 13). Le montant central aurait été ajouté postérieurement afin de condamner définitivement cette ouverture. Faute de plus d'informations, notre analyse du mur du **retable** doit s'arrêter ici. Des études complémentaires pourront certainement faire la lumière sur la sécession de ces modifications en fonction des usages des Récollets et, par la suite, des Augustines. Nous souhaitons que nos observations apportent un meilleur éclairage sur ce mur de colombage de l'église de Notre-Dame-des-Anges et puissent, bien sûr, servir de base à une analyse fonctionnelle. » (QUIRION 2020, p. 23-25 ; voir aussi le schéma, p. 22).

**1692**, « L'acquisition par Mgr de Saint-Vallier du monastère récollet de Notre-Dame-des-Anges marque le début d'une nouvelle époque pour l'ensemble conventuel. [...] L'état et les dispositions du monastère sont clairement décrits dans « l'acte d'échange et d'abandon » ratifié le 13 septembre 1692 : (...) les bâtiment dud. Couvent consistans en une Eglise avec une Chappelle & sacristie derriere l'autel & Chapitre, Un Cœur au dessus, [...] dans laquelle eglise & bâtiment susdits demeurera & sera laissé au profit dud. hospital general le **Retable** & le balustre de Lautel, les lambris du refectoire & du chœur, [...] estant convenu qu'ils remporteront seulement les meubles & utanciles cy après, comme **tableaux**, [...] le balustre de la chapelle, les bancs du Chapitre & le dessus de la chaise de lad<sup>e</sup>. eglise »<sup>22</sup>. 22. BAnQ, *Contrat d'échange et d'abandon du couvent Notre-Dame-des-Anges entre le gouverneur syndic des Récollets et Mgr de Québec*, 13 septembre 1692, greffe François Genaple, acte 912. (TRÉPANIÉ 2002, p. 15 ; BGLA 2018, p. 75).

« dans laquelle / église, et bastimens susdits, demeurera et / sera laissé au profit dudit hôpital gnal le / **Retable** et le balustre de Lautel » (Même source dans SAVARD 2005/II, T. II, p. 26).

« Les Récollets déménagent tous à leur couvent de la haute-ville, emportant **les tableaux**, **le tabernacle** et en général tout ce qu'ils avaient pu détacher et ne laissant que le **retable** nu. » (Le père Chrestien Leclercq cité par SAINT-FÉLIX 1882, p. 118 ; ROY 1925, p. 19 et par Denis ROBITAILLE dans sa chronologie des Récollets).

**1697**, « La première occurrence d'un **retable** dans les écrits communautaires survient dans les *Annales* de 1709, récit rétrospectif couvrant la période qui s'étend de 1693 à 1708. L'œuvre y fait implicitement irruption dans un extrait relatant l'épisode de la (ré)ornementation du lieu de culte entreprise par les moniales en 1697, où il est rapporté que, sous la direction de la Mère Louise Soumande de saint Augustin, première Supérieure de la Communauté : [...] ce fut cette même année qu'on fit faire un lambris tout à l'entour, la chaire du Prédicateur, le **Ceintre du Retable**, deux tableaux qui sont tout aux cotés du même Retable, l'un de **st Augustin**, l'autre de **ste Magdeleine**, le Balustre du sanctuaire, et qu'on fit rasper le **Retable** en la manière dont il paroît aujourd'huy [1708], aussy bien que faire des peintures dans les panneaux du lambris ; car il faut savoir que les Pères Recollets avoient tout emporté, et n'avoient laissé que le **Retable** tout nud **sans tableau ni Tabernacle** et, sans doute parce qu'il leur paroissait si vieux et si mauvais qu'ils ne daignèrent pas le deffaire pour l'emporter [...] <sup>48</sup> ». (48. *Annales*, 1709, série 1, tome 1 (1693-1708), 1697, p. 40-42 et *Journal de l'administration*. 1860, tome 1 (1692-1910), année 1697, p. 7-8 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 30 et **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 31, 32 et 35. Voir aussi **SAINT-FÉLIX 1882**, p. 118 et **ROY 1925**, p. 19).

**ou (Note M.B. : citations avec de légères variantes.)**

« Dès 1854, le verbe « rasper » est supprimé, probablement en raison d'une incompréhension rétrospective de celui-ci : [...] ce qui donnoit plus de lieu au monde de s'émerveiller sur leur dépense, étoit de voir la manière dont elles accomodèrent leur Eglise : car ce fut cette même année qu'on y fit faire un lambris tout autour; la Chaire du Prédicateur, le **Ceintre du Retable; deux tableaux** qui sont aux côtés du même Retable, l'un de **saint Augustin** et l'autre de **Sainte Magdeleine**, le Balustre du Sanctuaire et qu'on fit le **Retable** en la manière dont il paroît aujourd'hui; [...] les Pères Récollets avoient tout emporté et n'avoient laissé que le **retable** tout nud, **sans tableau ni tabernacle** et sans doute parce qu'il leur paroissoit si vieux et si mauvais qu'ils ne daignèrent pas le défaire pour l'emporter <sup>71</sup> ». (71. *Annales*, 1854, série 2, tome 1 (1693-1743), année 1697, p. 70-72 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 40 ; voir aussi p. 57).

**Précision de M.B.** : troisième variante « L'église nécessitant de nombreuses réparations, nous les fîmes faire cette année ; l'intérieur subit un changement presque total : la chaire de prédication, la balustre du sanctuaire, le **cintre du retable** furent renouvelés [...] dans le même temps nous fîmes peindre deux tableaux l'un de N.P. **S<sup>t</sup>. Augustin** et l'autre de **S<sup>t</sup> Magdeleine** ». (*Journal de dépôt*, I, 1697, p. 7-8).

« C'est probablement aussi dès leur arrivée qu'elles auraient fait boucher les ouvertures menant aux deux étages du chœur qui ont été identifiés lors de travaux en 1982 et qu'elles firent refaire le **cintre du retable** (Trépanier 2002 : 67-68). » (**BGLA 2018**, p. 76).

« Rappelons d'abord qu'un **retable** n'est pas qu'une simple addition de tableaux, insérés de manière symétrique dans un cadre de bois qui leur sert de support et de mise en valeur à des fins d'une stricte contemplation passive. Celui de l'église Notre-Dame-des-Anges possède des interprétions plurielles qui se développent à partir de trois fonctions manifestées par les images peintes : contemplation, méditation, dévotion. [...] Le **retable** montre d'abord une continuité entre la chapelle des Récollets et celle des Augustines. Pour le comprendre, il faut revenir à l'année 1692, au moment où les Récollets « n'avaient laissé

que le **retable** tout nud sans tableau ni Tabernacle ». Comme Guillaume Savard l'explique de manière convaincante, la mention d'archive est suffisamment explicite pour y reconnaître le retrait, cette année-là, de *l'Assomption de la Vierge*. En 1697, il faut admettre que ce même tableau a réintégré son emplacement d'origine puisque l'annaliste n'indique que l'ajout de « deux tableaux qui sont tout aux cotez du meme **Retable**, l'un de st Augustin, l'autre de ste Magdeleine », indiquant implicitement la prise en compte de la présence de *l'Assomption* comme point de départ au complément du décor mural. Que s'est-il passé entre 1692 et 1697 ? Nous ne le saurons probablement jamais, les archives de l'institution étant totalement muettes sur cette question. Il faut cependant relever que les religieuses ont maintenu des liens constants avec les Récollets en la personne du père Juconde Drué, leur chapelain entre 1693 et 1698<sup>21</sup>. Aurait-il intercédé auprès des membres de son ordre pour que s'effectue le retour du tableau à son lieu d'origine, une fois le décor du retable de leur chapelle à la haute ville complété ? C'est une possibilité, d'autant plus qu'il venait célébrer la messe quotidiennement dans la chapelle des Augustines et que nous connaissons son implication dans le domaine architectural ». 21. Le rôle joué par le père Drué (1661-après 1726), jamais pris en compte, nous semble important à considérer au tournant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Tout ce que nous savons tient essentiellement à la biographie rédigée par Alan Gowans pour le vol. 2 du *Dictionnaire biographique du Canada*. Le père Drué est à la fois récollet et architecte. On lui reconnaît plusieurs réalisations dont les plans pour la construction de l'église de son ordre à la haute ville de Québec en 1693 ainsi que ceux pour l'ermitage sur les bords de la rivière Saint-Charles. (PRIOUL 2018, p. 526 et 535). **Note M.B.** : Voir aussi le témoignage de l'annaliste sur leur chapelain en 1697 (*Annales*, 1697, p. 39).

« Les petites épargnes de 1697 furent employées à accomoder l'église [...] La mère Saint-Augustin ne négligea rien pour rétablir l'ordre et la beauté dans le temple du Seigneur. [...] la chaire, la balustrade, le **retable**, le **tabernacle**, tout fut restauré. [...] on procura deux tableaux pour placer de chaque côté du retable ; ce sont ceux de notre père **saint Augustin** et de **sainte Marie-Madeleine**, patronne de la vie contemplative. Il est aisé de juger l'effet de toutes ces améliorations. » (*Histoire du Monastère Notre-Dame des Anges et de l'Hôpital Général de Québec*, 1876, tome 1 (1692-1727), année 1697, p. 70-71 ; SAINT-FÉLIX 1882, p. 118 ; PAYER et DROUIN 2016, p. 31 ; SAVARD 2005/II, T. II, p. 32).

« Dès 1697, moins de quatre ans après leur arrivée à l'Hôpital Général, les Augustines s'emploient à donner à leur église conventuelle un style et une manière qui leur seraient propres. Elles donnent la priorité au **retable** laissé « tout nud » avec le départ des Récollets. Deux nouvelles peintures, l'une de **saint Augustin** et l'autre de **sainte Madeleine**, viennent encadrer le tableau central, et le **cintre du retable** est refait, vraisemblablement avec la figure du **Père éternel**. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 87).

**1713**, « le tonnerre perça le **retable**, enleva la dorure du **tabernacle** et du gradin, déchira une nappe, brûla l'autre, entra dans le **tabernacle**, renversa les saintes hosties sur le corporal, noircit le soleil, ouvrit la porte de la custode et sortit pour venir frapper la sacristine. » (SAINT-FÉLIX 1882, p. 223, cité dans PAYER et DROUIN 2016, p. 58).

**Précision M.B.** : « Le tonnerre perça le **Retable** passa Sur le **tabernacle** ; Emporta la dorure ainsi que celle du gradin dechira une nappe, brula L'autre, Entra dans le tabernacle, renversa les Stes hosties sur Le Corporal, noircit Le Soleil, ouvrit La porte de la Custode » (*Annales*. 1709-1729, 1713, p. 14-15).

**Idem** : « Le 7 juillet la foudre tomba sur la couverture de notre église et fit un grand dégât ainsi qu'on peut le lire dans les annales. On répara incontinent [sic] tous ces dommages ». (*Journal de dépôt*, I, 1713, p. 23).

« Une partie du bois de cette figure [**Père éternel**] a été trou- / vée calcinée, ce qui date probablement / de l'année 1713, quand la foudre a éclaté / sur le clocher de l'église. » (*Journal*, Tome 5 (1867 - 1873), 11 juin 1870, p. 235-236 cité **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 54 et 92).

**1713 et 1723**, « Depuis L'accident du tonnerre arrivé En 1713 nous désirions la réparation du **tabernacle**, duquel il avait emporté L'or, Mgr qui avoit à cœur la décoration des autels le souhaitoit aussi, Et nous faisant donner celui-ci à L'Église de St. Vallier, auquel il fit ajouter des ornements Et du Linge dont Elle manquoit, il nous En donna un beaucoup plus beau, qui Lui couta deux mil Livres ». (*Annales 1693-1749*, p. 46-47, 1723 ; **SAINT-FÉLIX 1882**, p. 254 ; **PAYER et DROUIN 2016**, p. 31).

**Ajout de M.B.** : « Mgr de S<sup>t</sup> Vallier nous donna un **tabernacle** et nous fit donner celui que nous avions à la paroisse de S<sup>t</sup> Vallier ». (*Journal du dépôt*, I, 1723, p. 30).

**1716-1717**, « payez a Reiche et / a du bois pour Six jour et demie chaquun / quil ont employé a défaire et reposé / Le **retable** et Le Lambris de Leglise ». (*Livre des Comptes*, Série 1, Tome 1 (1693-1726), 1716- 1717 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 26).

**Ajout M.B.** : **1721-1723**, « de La somme de 410 # payé a sieur Le vasseur sur la somme de 500 # que nous lui devons pour le **tabernacle** qu'il nous fait 410 # [...] au vasseur sculteur pour l'entier payement du **tabernac** qu'il nous a fait [...] de la somme de 111 # donné au vasseur sculteur pour parfait payement du tabernacle en y comprenant quatre statue quil fait de surplus dont son billet 111 # ». (*Livre des Comptes*, Série 1, tome 1 (1693-1726), 1721-1723, p. 133 bis, 137, 148 bis et 149 ; probablement les quatre **statues** de la coupole).

**1723-1724**, « Payé [...] pour avoir de san du les statues de l'évêché ». (*Livre des Comptes*, Série 1, tome 1 (1693-1726), 1723-1724, p. 161 ; probablement les **statues** des ailerons du tabernacle).

« Nous Soussignée Supérieure et discrettes / après avoir lu et examiné le compte Sy de / Sus que nous vaut Ma Sœur de ste therese / lavons aloué et aprouvons fait a notre / monastaire de l'hospital gênerai cejour et an que / deSus/ obmis a écrire pour la **dorure du grand cadre** / du tableau de leglise 45 # [...] / Nous avons loeu examiné et aprouvé ce / presant compte, depuis le 29 davril 1723 / jusques au 26 davril 1724 / Jean eveque de quebec ». (*Livre des Comptes*, Série 1, tome 1 (1693-1726), 29 avril 1723 - 26 avril 1724 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 26).

**Ajout de M.B.** : « de la somme de 250 # payé pour le dorrement du **tabernacle** 250 # ». (*Journal*, 1718-1738, 1724).

**1725**, « Je reconnois avoir reçue de monseigneur L'Evêque de / quebec, La somme de quarantes Livres, pour La / **dorure du cadre du maître autel** de L'Eglise de L'hôpital / gênerai], Sçavoir dix francs En argent, Et trante francs / par un billet Sur monsieur La Cetieres que monseig/ / payera pour moy. Aud. Sre La Citieres. Fait à L'hôpital / gênerai ce 23e Janvier 1725 / Denis Lafontaine. » (« Quittance de Denis Lafontaine à Monseigneur de Saint-Vallier pour travail fait à l'église de l'Hôpital Général », *Fonds particuliers*, Relations entre particuliers et l'Hôpital-Général de Québec, Quittances, 23 janvier 1725 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 27).

« De la somme de 250 # pour la façon de la / **dorure du tabernacle** de notre église 250 # / De la somme de 40 # pour la façon de la **dorure du grand tableau** de l'église 40 # » (*Livre des Comptes*, Série 1, Tome 1 (1693- 1726), année 1724-1725, 171bis cité dans SAVARD 2005/II, T. II, p. 27 et 36).

« Ce charitable prélat [Mgr de Saint-Vallier] fit aussi dorer le **cadre du maître autel**, qui n'étoit que noirci. » (*Annales*, 1785 v., série 1, tome 2 (1709- 1729), année 1724, p. 47 cité dans TRÉPANIÉ 2002, p. 85 et dans SAVARD 2005/II, T. II, p. 31).

**Ajout de M.B.** : « payé aux ursulines pour la chevement du paiement de la **dorure du tabernacle** 20 # ». (*Journal*, 1718-1738, août 1725).

**1727-1728**, « De La Somme de trente Livres, payez au Doreur qu'il Luy / estoit deub, il y a trois ans, pour La **Dôteure du cadre du / grand autel**, pour parfait paiement » (*Livre des Comptes*, Série 1, Tome 2 (1727- 1750), 26 avril 1727 - 26 avril 1728 cité dans SAVARD 2005/II, T. II, p. 27).

**Ajout de M.B.** : au décès de Mgr de Saint-Vallier, en 1728 : « Nous avons l'avantage d'avoir en notre possession plusieurs objets donnés par notre Illustre Fondateur [...] le **tabernacle** qui lui a couté 2000 # ». (*Annales*, I, 1728, p. 284-285).

**Ajout de M.B.** : « payé au menuisier pour avoir réparé la **sculpture** de l'église 12 # ». (*Journal*, 1718-1738, 1735).

**1759**, « The **altar** of the church is most sumptuously gilded, with a tolerable **painting** behind him, barely in view. Over it is a large clumsy representation of the **Almighty** [Tout-Puissant ou *Père éternel*], carved in wood, with a long grey beard and flaxen hair, clothed in white, surrounded with angels; in his right hand is a globe, while his left points, rather ungracefully, to something invisible to the spectator ». (*KNOX 1759*, Tome II, p. 155).

**1769-1770**, « Les travaux commencèrent au mois de juin 1769, par l'église. Tout y fut renouvelé. Il y avait alors deux chapelles latérales, l'une du côté de l'épître, dédiée à saint François d'Assise ; l'autre du côté de l'évangile, dédiée à Notre-Dame de Pitié. On supprima ces chapelles pour donner au sanctuaire la même largeur que la nef. On mit la chaire à la place qu'avait occupée la chapelle de Saint-François d'Assise, et vis-à-vis l'on pratiqua une arcade pour la chapelle du Saint-Cœur de Marie. » (*SAINT-FÉLIX 1882*, p. 400).

« This reconstruction left the church very much as it is today. The widening of the sanctuary must have made necessary a new **retable**, and, judging by the character of the work, the existing **retable** is that put in at this time. Into it were put the two pictures from the old retable, of **St. Augustine** and **St. Mary Magdalene**. The wall panelling is evidently also of this date and made to suit the new divisions of the walls. The **tabernacle** was not altered or renewed. Beginning with the year 1770 the accounts contain annual payments to the Sieur Pierre Emond, called "entrepreneur" or "notre menuisier". These continue until 1808; for the most part no particulars are given but, from a few notes, we see that he undertook joiner work, carpenter work, general repairs and the oversight of other trades. The amounts from 1770 to 1780 are large, amounting for the ten years to 26,742 li. This evidently marks the reconstruction of the church. Thereafter payments are smaller and include all kinds of work from blacksmith's bills to coffins. We already know Pierre Emond as a wood sculptor. [...] Now he appears as a carpenter and joiner acting also as a general contractor.

Pierre Emond in fact fulfilled here the functions of architect, contractor, sculptor and joiner. There can be little doubt that he is responsible for the **retable**, panelling and woodwork in the church... » (TRAQUAIR 1931, p. 68-69).

« During the alterations of 1769 and the following years the retable must have been completely renewed. The old sanctuary was narrower and, excepting for the pictures in the side bays, no parts of any older **retable** seem to have been reused in the present one. It is in three bays, a large one in the center and narrower ones to the sides, separated by corinthian columns on high double pedestals. The center bay has a segmental arched pediment containing a **God the Father** flanked by cherubs. The entablature breaks back between the columns of which the center pair are surmounted by large firepots. In the crown of the vault is a triangle with the Tetragrammaton in a glory [en note: The Hebrew letters yod, hy, vau, aleph usually transliterated Javeh or Jehovah]. On the right hand side, in the side bay, is the door to the sacristy, on the left hand side is a press, clearly a later insertion. Above these are the pictures from the old retable [en note: H.G.Q., p. 118, repairs executed in 1695-6-7], **St. Augustine** on the left, **St. Mary Magdalene** on the right. Above these are two oval portrait heads. The background is filled by cherubs and acanthus scroll work. In the center bay is a large picture of the ascension of Our Lady with a rather crudely executed palm on either side. There is no carved ornament in the entablature – rather a departure from the usual custom. The pedestals and sacristy door are panelled with very heavy built-up mouldings, in scale more like stone than wood. The character of these mouldings, with a profusion of projecting ovolos and beads, is that which we associate with later XVIII century. Above the side doors are carved brackets upon which are usually set gilt wood reliquaries. [...] To judge by the character of the carving they date from the first quarter of the XVIII century [en note: H.G.Q., p. 223]. The carving in the pediment is commonplace both in design and in execution and is too large in scale for the rest of the work. We have no figure carving which we can with certainty attribute to Pierre Emond, indeed it is quite possible that he was not a figure sculptor at all. This tympanum carving looks very like the work of Thomas Baillaigé in a weaker moment, but we have no record of it. Otherwise of course the retable is the work of Emond. Generally speaking it is finer in its main design than in its carving; the pedestals are strong and unusual, the detail of the order is good but the carving is rather weak. The pilasters behind the columns have no capitals, they have simply never been put it. The lighting, from one side only, is very effective and helps to make the composition of retable and altar as interesting as it undoubtedly is. [...] For the history of Canadian art it [the church] provides us with a fine early work of Levasseur and with the largest work of Pierre Emond of which so far we have a record. » (TRAQUAIR 1931, p. 277-279 et 281).

« We now take up the work of the Quebec sculptors after the English conquest, The **rétable** of Notre-Dame-des-Anges, in the Hôpital Général, must be attributed to Pierre Emond who was in charge of work between 1769 and 1780. The **rétable** follows the traditional design, with three bays divided by corinthian columns resting on high double pedestals. In the side bays are doors, above which are two pictures taking the place of the usual niches. They represent **St. Mary Magdalene** and **St. Augustine** and, according to the annals, were obtained between 1695 and 1697 for the first **rétable** and were transferred to the present one. The central bay contains the altar with, above it, a picture of the **Ascension of Our Lady** [sic]. It is surmounted by a segmental pediment with a **God the Father** between

cherubs in high relief. What little sculpture there is, is of indifferent quality. The doors and pedestals are panelled with heavy built-up mouldings, in scale more like stone than wood. The profiles with a profusion of undercut ovolos and beads are typically late eighteenth century but the pedimental sculpture and the glory above like Baillairgé work and may be later ». (TRAQUAIR 1947, p. 209).

« Le **retable** est une œuvre intéressante. C'est en effet le seul de la période 1760-1790 qui nous soit parvenu au complet. Cette œuvre témoigne bien de la continuité des formules du Régime français, à travers une certaine sclérose des formes cependant, si on le compare au retable de la chapelle des Ursulines, œuvre de la période précédente [1730-1736]. Le **retable** de l'Hôpital Général est également une œuvre importante qui nous permet d'imaginer ce qu'ont été les nombreux retables en arc de triomphe érigés [...] après la Conquête ». (NOPPEN 1977, p. 168).

« Le décor intérieur des églises ne sera pas particulièrement développé : l'urgence est ailleurs, là où il faut reconstruire les édifices détruits. Dans la région de Québec, seuls deux **retables** de cette époque, exécutés par Pierre Émond, existent encore. Celui de l'Hôpital général témoigne bien de la référence qui est faite au Régime français, si on le compare au retable de la chapelle des Ursulines. On doit cependant noter un certain dessèchement de la formule. Le traitement moins fin témoigne plutôt de l'art du menuisier devenu sculpteur dans un milieu où la concurrence sur le plan de la qualité se fait rare ». (NOPPEN 1979, p. 47).

« En revanche, les descriptions de 1769, au moment du réaménagement de l'église, laissent plutôt penser qu'entre-temps l'ancien chœur aurait été divisé en deux chapelles : La première fenêtre du côté de l'Évangile fut employée pour pratiquer l'arcade de la Chapelle du Sacré Cœur de Marie qui fut reconstruite contiguë avec le Chœur afin de pouvoir par ce moyen ouvrir une grille qui donnât dans celui-ci (...) et conséquemment, elle se trouva éloignée de 8 1/2 pieds des appartements de Mgr de St-Vallier auxquelles elle tenait auparavant et nous pratiquâmes une fenêtre à la place de la porte qui faisait l'entrée de ces mêmes appartements<sup>42</sup>. La chapelle de Saint François d'Assise du côté de l'épître, se trouva remplacée par la chaire (...) et celle de Notre-Dame-de-Pitié, du côté de l'Évangile le fut par l'arcade de la Chapelle du Saint Cœur de Marie<sup>43</sup>. » (42. *Journal de l'administration*, vol. I, [1769], p. 115. 43. *Annales*, vol. II, [1769], p. 247 ; TRÉPANIÉ 2002, p. 23-24).

« Les Augustines de l'Hôpital Général devront toutefois attendre 1769 pour que commence la véritable restauration du monastère et de l'église conventuelle, travaux qui s'échelonnent sur près de 30 ans. La réparation de l'église, dont « le cintre et la corniche de la voûte abattus en grande partie par les boulets étaient encore en lambeaux<sup>51</sup> », s'avère prioritaire. « Les Messieurs Émond maçon et Marcoux Architecte<sup>52</sup> » se voient confier l'exécution de ces travaux. Pierre Émond est avantageusement connu dans la capitale et actif à l'Hôpital Général pendant le dernier quart du 18<sup>e</sup> siècle, les Augustines le considérant en 1778 comme leur « ouvrier ordinaire<sup>53</sup> ». La contribution exacte de l'« architecte Marcoux » et son identité même restent difficiles à établir. Son nom n'est d'ailleurs mentionné qu'au début des travaux de l'église en 1769-1770, les seuls qui nécessitent par ailleurs un important travail de maçonnerie<sup>54</sup>. L'œuvre de Pierre Émond à l'Hôpital Général est plus facile à déterminer. On peut penser qu'au départ il a effectué avec l'architecte Marcoux les « innombrables réparations » [...] le réaménagement de l'intérieur de l'église. Ce chantier à lui seul comprend la démolition des murs des autels

latéraux, la reconstruction du **retable** et de la voûte. » (51. *Annales*, vol. II, [1769], p. 246. 52. *Annales*, vol. II, [1770], p. 254. 53. *Journal de l'administration*, vol. I, [1778], p. 132. Pierre Émond (1738-1808) est un des entrepreneurs les plus polyvalents de la capitale à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. Il est qualifié à la fois de maître maçon, de charpentier, de maître menuisier, d'ébéniste et d'architecte **RICHARDSON 1984**, p. 252. 54. Au Régime français, le terme architecte est généralement employé pour désigner un entrepreneur-maçon d'expérience. À cette période à Québec, on connaît deux seuls ouvriers répondant à l'appellation « Marcoux maçon », les frères Pierre et Germain, âgés d'environ 70 ans en 1770. « Marcoux architecte » est probablement Pierre Marcoux (né en 1701), un associé régulier de l'entrepreneur Vital Maillou (fils de Jean Maillou, concepteur des plans de l'Hôpital Général), qui lui-même a œuvré à l'aile de la Communauté 30 ans plus tôt. Germain Marcoux (né en 1699) n'est qu'un simple maçon et on ne lui connaît aucun chantier en particulier. **TRÉPANIÉ 2002**, p. 28-29).

« En 1768 [...], Émond prend en charge la réfection de l'Hôpital Général où il conduit des travaux importants en 1769 et en 1770, notamment dans la chapelle, dont le plan, qui témoigne de l'occupation du bâtiment par les récollets, est entièrement modifié. Émond se fait alors remarquer par la qualité de sa technique et par sa patience à attendre le paiement de ses services. Il restera « l'ouvrier ordinaire » des religieuses de l'Hôpital Général jusqu'à sa mort [en 1808]. » (*Journal*, I, p. 113, 132, 161 cité dans **GAUTHIER 2003**, p. 334-335).

**Note M.B.** : Dans les archives de la communauté, il n'y a pas de contrats spécifiques entre les Augustines et Pierre Émond. On trouve dans le *Livre de comptes* (1751-1776), des paiements annuels à Émond pour des travaux généralement non précisés, en faisant référence à ses « mémoires » annuels : en 1768-1769, 3 350 # ; 1769-1770, 2 400 # (acompte de l'année dernière) et 5 300 # ; 1770-1771, 1 460 # ; 1771-1772, 2 712 # ; 1772-1773, 1 310 # ; 1774-1775, 2 824 # ; *Livre de comptes* (1777-1803), en 1775-1777, 2 493 # ; 1778-1779, 4 205 # ; 1779-1780, 1 564 # ; 1780-1781, 857 #, 7 sols, plus 439 #, plus 1 167 # ; 1781-1782, 1 158 # ; 1782-1783, et ainsi de suite, incluant des dettes anciennes, passives ou actives, jusqu'au *Livre de comptes* (1804-1825), avec un dernier paiement en 1807-1808, année de son décès. D'abord homme à tout faire au Séminaire de Québec, Émond est davantage maître-menuisier et sculpteur ornemaniste. On ne lui connaît que peu de travaux de sculpture de retable, entre autres celles des chapelles Sainte-Anne (1789) et de Sainte-Famille (1793), à Notre-Dame de Québec, réaménagées par Thomas Baillairgé en 1825 (disparus dans l'incendie de 1922). Ses chefs-d'œuvre sont le maître-autel de l'église de Saint-Pierre, île d'Orléans (1795), ainsi que la chapelle de Mgr Jean-Olivier Briand (1784-1785), deux ouvrages difficilement comparables avec le retable de Notre-Dame-des-Anges. (Sur Émond, voir aussi **MORISSET 1946**).

**Ajouts de M.B.** : « Tout l'intérieur de l'église fut pour ainsi dire renouvelé ; le cintre et la corniche de la voute abattus en grande partie par les boulets étaient encore en lambeaux furent refaits en neuf ; mais comme le sanctuaire étant extrêmement étroit, pour lui donner plus de largeur, nous fîmes descendre les deux murs qui faisaient les angles des chapelles latérales que nous dûmes supprimer, et les murs furent remontés de la même largeur que la nef, et pour cela nous prîmes quelques pieds sur le chœur et fîmes remonter la porte qui se trouva hors l'avant Chœur, mais au moyen d'un petit appentis, on fit l'entrée du chœur d'une manière pas trop désagréable. [...] Ce furent là à peu près nos réparations de l'été jusqu'en décembre [...] la chapelle de St François d'Assise du côté de l'Épitre, se trouva remplacée par la chaire [...] et celle de N.D. de Pitié du côté de l'Évangile le fut par l'arcade de la chapelle du Sacré-Cœur de Marie dite de Mgr de St Vallier. [...] Les ouvriers qui se chargèrent de la conduite de ces ouvrages furent Messieurs Emond et Marcoux qui eurent



la générosité de nous donner toute la facilité possible pour le paiement de leurs comptes et de faire même les avances pour la main d'œuvre » (*Annales*, II, 1769-1770, p. 246-247 ; voir aussi, avec quelques variantes mineures, dans le *Journal de dépôt*, I, p. 114, 116 et 118 « Les réparations », *Journal*, 1760-1825, p. 69-72).

« Depuis quelques années il avait fallu faire de temps à autre diverses réparations tantôt ici, tantôt là. Le sieur Emond, menuisier-entrepreneur, s'était montré, comme toujours libéral et accommodant... » (*Journal*, 1760-1825, p. 229).

**1789, note M.B.** : une dizaine de reliques données par les Jésuites, placées dans des **reliquaires** dans l'église, ? autour du tabernacle. (*Annales*, II, 1789, p. 471-472.)

**1814-1815**, « la gardienne du Musée alimente l'historique du retable à partir d'une source supplémentaire d'informations, celle des Livres de comptes qui comportaient, dans les sections des Dons et aumônes reçus en 1815, un énoncé sommaire indiquant que l'Abbé Desjardins avait effectivement fait « réparer » le **tableau du maître-autel** de l'église : « En Dons [...] De Mr Desjardins, la réparation du tableau / du maître-hotel<sup>101</sup> ». 101. *Livre des Comptes*. Série 1, tome 5 (1804-1825), année 1814-1815, p. 120 bis cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 55 et **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 27.

« de Mr Joseph Desjardins Cha- / pelain de l'Hôtel-Dieu, la réparation / du **tableau du Maître autel** de notre / Eglise » (*Annales*, 1854, série 2, tome 3 (1794-1843), année 1815, p. 149 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 32).

**1824-1825**, « Pendant les années 1824 et 1825, le monastère subit diverses réparations et améliorations. Les travaux exécutés dans l'église furent considérables. ; mais dans cette entreprise les religieuses ne laissèrent aux peintres et aux décorateurs que ce qu'il leur était impossible de faire elles-mêmes. Tandis que les unes travaillaient dans l'église, les autres s'occupaient dans l'intérieur de la maison à la dorure des diverses pièces qu'il avait été facile de transporter. Afin de gagner du temps [...], ces diligentes ouvrières se levaient une heure plus tôt [...] c'est-à-dire à trois heures du matin » (**SAINT-FÉLIX 1882**, p. 503).

**Ajout de M.B.** : « Toutes les pièces qui purent être ôtées sans dommage furent transportées à la salle de Cmté et le reste [...] doré dans l'église ». (*Annales*, III, 1825, p. 210).

**Idem** : « payé pour deux **reliquaires** 216 # ». (*Journal*, 1825-1843, 25 novembre 1825).

« En 1825, on note des travaux à faire à l'intérieur de l'église : « ... proposer la réparation de notre Eglise devenue d'autant plus urgente, que depuis longtemps, nos affaires pécuniaires ne nous avaient pas permis de faire de telles dépenses. Cette réparation comprenait les murs à glacer, la voûte à lambrisser, le **Retable**, les **Châsses** et la Chaire à dorer... » (*Délibérations du chapitre*, livre 2 (1822-1858), p. 7, le 10 mai 1825 cité dans **BGLA 2018**, p. 130-131).

**Note de M.B.** : voir aussi *Livre de comptes*, 1825-1861, du 20 décembre 1824 au 20 décembre 1825 pour la « réparation de l'Église », 1 545 #, 3 sols et pour la « réparation du **Tabernacle** », 600 #.

**1870**, « Les cadres des tableaux de **Saint François / de Sales** et de **Sainte Marie Madeleine** ont / été dorés. La figure représentant le **Père / Eternel** a été retaillée, et la

couleur adou / cie, ce qui la fait paraître un peu moins / grotesque<sup>96</sup> ». (96. *Journal*, Tome 5 (1867-1873), 11 juin 1870, p. 235-236 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 53 et **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 54 et 92.

**Ajout de M.B. : 1882**, « on a placé dans l'église de chaque côté du **tabernacle** (à la place des deux chasses) les anges adorateurs ». (*Journal*, Tome 6, 1874-1907, 22 juillet 1882, p. 270).

**1892**, « Depuis longtemps nous pensions à faire certaines / réparations dans notre église, réparations jugées très urgentes et très / convenables en vue des solennités de notre deuxième centenaire / [...] La décoration du **bas-relief** qui surmonte le tableau du / maître-autel fut l'œuvre de Monsieur Charles Huot, / artiste distingué. La réparation ou plutôt le lavage / du **tableau du maître-autel** fut confié aux religieuses du / Bon Pasteur [...] Dépenses payées / pour les réparations de l'église : / [...] Réparation du tableau \$15.00 » (*Journal de l'administration*, Tome (1692-1910), Juillet 1892, p. 355-357, 361 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 27 et **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 27).

« l'église est à nouveau rénovée en 1892, sous la supervision de l'architecte Ernest Pagé. Un extrait du *Journal du dépôt* résume bien l'esprit qui guidait l'intervention : « Mr Pagé a eu le secret de rajeunir notre petite église sans rien briser de son cachet d'antiquité et d'austérité monastique<sup>12</sup>. » [...] le peintre Charles Huot est chargé de réaliser la nouvelle polychromie du **Père éternel**. Les **tableaux** et les panneaux des lambris sont nettoyés par les Sœurs du Bon-Pasteur. » (12. *Journal de l'administration*, vol. I, [1892], p. 355-356 cité **TRÉPANIÉ 2002**, p. 103).

« Le nettoyage de surface du **tableau du maître-autel** par les religieuses du Bon Pasteur, ainsi que la décoration du **couronnement du retable** par Charles Huot, furent rapportées dans le *Journal de l'administration* en date de juillet 1892. Ici encore, l'œuvre est désignée au fil de l'énumération de l'ensemble des modifications apportées au décor intérieur de l'église. Contemporaine de l'événement qu'elle relate, cette écriture journalière de l'œuvre exclut toute forme de représentation du passé : Depuis longtemps nous pensions à faire certaines / réparations dans notre église, réparations jugées très urgentes et très / convenables en vue des solennités de notre deuxième centenaire / [...] La décoration du **bas-relief** qui surmonte le tableau du / maître-autel fut l'œuvre de Monsieur Charles Huot, / artiste distingué. La réparation ou plutôt le lavage / du **tableau du maître-autel** fut confié aux religieuses du / Bon Pasteur<sup>97</sup> ». (97. *Journal*, Tome 1 (1692-1910), juillet 1892, p. 355-357 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 54-55).

« Lors de la réparation de l'Église, à l'occasion des fêtes de notre / deuxième centenaire de fondation, le grand tableau de **l'Assomption de / la Sainte Vierge** qui orne le fond de notre Chapelle avait été notablement ré- / paré par les religieuses du Bon Pasteur à Québec. Il y a de cela trente / et un ans. - En plusieurs circonstances on nous a demandé, "qui avait / peint ce tableau?" Ce dont nos Annales ne font aucune mention<sup>98</sup> ». (98. *Journal*, Tome 9 (1923-1935), 6 mai 1923, p. 1 cité dans **SAVARD 2005/II**, T. I, p. 54 et dans **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 27).

**Ajouts de M.B. :** « À la date du sept juin, le chapitre est convoqué pour conclure certaines délibérations antérieures concernant la réparation et l'embellissement de l'église – réparation reconnue très urgente et très convenable en vue des prochaines solennités de notre deuxième centenaire de fondation. [Devis préparés par l'architecte Ernest Pagé,

gratuitement ; l'entrepreneur est Joseph Gauthier, peintre décorateur] » (*Actes capitulaires (ou Délibérations du chapitre)*, livre 3, p. 207).

Début des travaux le 26 juillet (*Journal*, 1874-1907, 26 juillet 1892, p. 426) et détails de la séquence des travaux (*Journal*, 1874-1907, 1892, p. 437-448 : Original du devis et estimé (700,40 \$) de Louis-Ernest Pagé, mai, conservé dans les archives du dépôt ; lettres de Pagé, 7 juillet et 16 septembre ; en novembre, description des rehauts de dorure et des décorations, notamment du *Père éternel*, de l'ajout de la gloire dessinée par Pagé.

« Dépenses payées pour les réparations de l'église : [...] Une **gloire** 18.00 [...] Réparation du **tableau** 15.00 [...] MM. Gauthier 564.00 » (*Journal de dépôt ou Journal de l'administration*, Tome (1692-1910), Juillet 1892, p. 360).

Voir aussi *Livre de comptes*, 1861-1940, année 1892-1893, dépenses et réparation de l'Église, 1953,44 et 1400,47 \$.

« Résolu d'ôter les **dix reliquaires placés autour du maître-autel**, et d'en remettre cinq dans la chapelle du Sacré-Cœur de Marie, un dans la sacristie et deux dans la chapelle des saints ». (*Actes des discrètes*, I, p. 234, 9 août 1892. Voir aussi le rapport de **BOUCHARD 2016**, 6 p.).

« Des **six reliquaires** qui ornaient le maître-autel, trois furent placés au second jubé, un à la sacristie et les deux autres dans la chapelle des saints ». (*Journal de dépôt ou Journal de l'administration*, Tome (1692-1910), Juillet 1892, p. 357).

**Note de M.B.** : il semble donc qu'il y ait différence entre la résolution et l'action ; quoiqu'il en soit, deux reliquaires vont demeurer au retable placés chacun sous les tableaux de *Saint Augustin* et *Sainte Marie Madeleine*.

**Ajout de M.B.** : Ajouts de palmettes en tissu doré de chaque côté du tableau central, remplacées lors de la rénovation de 1982-1984. Informations de Sr Colette Huot, économiste, à Claude Payer, restaurateur. Sur le cartel de ce dernier, il faut comprendre que niches réfèrent plutôt à reliquaires. Photos de Claude Payer, 1984, d'un fragment aujourd'hui conservé au CCQ.

**1960**, « Enfin, en 1960, le rafraîchissement des murs de l'église inclut aussi la restauration du **retable** du maître-autel par l'artiste Mario Mauro. « La vieille peinture, à plusieurs couches, sera décapée sur tout le pan en arrière de l'**autel**; celui-ci sera redoré et le *Père éternel*, décoré à neuf (...) La réfection de la dorure de l'autel, de la peinture du pan derrière l'autel (**retable**) est confiée à M. Mario Mauro, artiste italien de la Maison Les Arts religieux Appliqués, Enr. à Québec. (...) Quant aux **tableaux**, on les nettoiera et retouchera seulement, excepté deux : celui de l'**Assomption** et celui de Mgr de St-Vallier qui demandent une plus grande réparation<sup>14</sup>. » (14. *Journal*, Tome 15 (1960-1969), 22 mars et 18 avril 1960, p. 6-9 dans **TRÉPANIÉRIE 2002**, p. 103 et dans **SAVARD 2005/II**, T. II, p. 31. Voir aussi **PORTER ET BÉLISLE 1986**, p. 255).

**Ajout M.B.** : Voir aussi la lettre (devis et estimé de 3 700,00 \$) de la Maison Les Arts religieux Appliqués, Enr. à la mère économiste, 14 avril 1960, pour les travaux de décoration dans la chapelle : peinture ou dorure, *Père éternel* et anges, autel et reliquaires, encadrements, restauration de *L'Assomption*, nettoyage et retouche des autres tableaux. (Documents 2).

**1982-1985**, « En 1981, on envisage de restaurer le presbytère, mais aussi l'église, ce qui donnera lieu au chantier le plus important et le plus onéreux jamais mené au monastère. Les travaux extérieurs au presbytère seront achevés en 1982, tandis que ceux de l'intérieur de l'église se poursuivront jusqu'en 1984. Le **tableau du maître-autel**, restauré au même titre que toutes les peintures et sculptures de l'église, ne regagne le sanctuaire qu'à l'automne 1985. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 146).

« du démontage et du réassemblage du maître-autel, du décapage des lambris et des éléments sculptés du **maître-autel** ainsi que de la restauration de l'ensemble des **tableaux** et panneaux peints de l'église. Les décisions qui ont causé le plus de controverse, car elles constituaient des précédents au Québec, concernaient le choix de mettre à nu le bois du **retable** et de remplacer la voûte peinte par une autre en bois, laissée elle aussi à l'état naturel. Ces changements ont eu pour effet d'éliminer les apports des derniers siècles et de donner un aspect neuf à un monument très ancien. Mais ils ont aussi rendu l'intérieur de l'église plus conforme à ce que l'on connaît de l'architecture récollette du 17<sup>e</sup> siècle, tant celle du Québec que celle de France. La nouvelle voûte s'inspire effectivement de celle de l'ancienne église de la place d'Armes, telle qu'elle nous est connue par la gravure de Richard Short. Le fini plus sombre mais aussi plus riche du **retable** le rend plus semblable à des décors européens de style comparable, comme le retable de l'ancien monastère récollet de Sézanne, contemporain de celui de Québec et qui comporte aussi des œuvres du frère Luc. » (TRÉPANIÉ 2002, p. 107).

« C'est à cette époque que la restauration des **peintures, du retable et de l'autel** a été réalisée. L'ensemble de ces travaux a été supervisée par Monsieur Roger Gingras, architecte, sous la gouverne du Ministère de la culture (Vianney Guidon), et différents autres collaborateurs, comme le Centre de conservation du Québec. » (BGLA 2018, p. 45 et 238).